

[Accueil](#) > [Fondation GIN](#) > [Faire un don ou un legs](#)

Faire un don ou un legs

La Fondation du Grenoble Institut des Neurosciences, placée sous l'égide de la Fondation UGA, a été créée en décembre 2017. Son but est de collecter des fonds pour **financer des programmes de recherche** de haut niveau qui seront développés au GIN et pour permettre l'**acquisition d'équipements de pointe** pour la recherche sur les maladies affectant le cerveau.

Plus de 90 % des dons sont directement alloués à la recherche (8% sont consacrés aux frais de gestion, 2% aux frais de fonctionnement).



**FAIRE UN DON
À LA FONDATION GIN**

Pourquoi donner à la Fondation GIN ?

Le GIN fédère les équipes de recherche grenobloises spécialisées dans l'étude des processus physiologiques ou pathologiques du système nerveux et développe des techniques innovantes pour les explorer. Ses chercheurs développent un continuum de recherche qui va de la molécule jusqu' au lit du patient.

La proximité immédiate du GIN avec le Centre Hospitalier Universitaire Grenoble Alpes permet le regroupement en un même site de scientifiques experts en neurosciences fondamentales, cliniques et en technologies pour la santé.

Les collaborations entre médecins et chercheurs permettent un transfert plus rapide des connaissances fondamentales vers la clinique pour la mise au point de traitements, et donnent aux chercheurs une meilleure connaissance de la complexité des pathologies étudiées grâce aux patients.

Le regroupement en un même site de scientifiques experts en neurosciences fondamentales et cliniques constitue ainsi la spécificité du GIN et l'un de ses atouts essentiels.

Comment faire un legs

Les legs sont des libéralités c'est-à-dire des actes par lesquels une personne procure ou s'engage à procurer à une autre personne, un avantage sans contrepartie. Plus spécifiquement, ils sont des libéralités par lesquels une personne (appelée testateur) transmet l'intégralité, une quote-part ou un élément spécifique de son patrimoine, au profit d'une autre personne (appelée légataire). Les legs peuvent être constitués de valeurs mobilières (argents, meubles, etc.) ou de valeurs immobilières (appartement, maison, etc.). Ils sont exprimés dans un testament qui en est le support et ne produisent d'effet qu'à la mort du testateur.

Pour léguer, il suffit de rédiger un testament. Il existe différentes formes de testaments : le testament olographe, le testament mystique, le testament authentique. Il est à noter que, lorsque vous déposez votre testament chez un notaire, ce dernier l'enregistrera, sauf opposition de votre part, au Fichier central des dispositions de dernières volontés. Vous êtes ainsi assuré que votre testament sera connu puisque tout notaire qui s'occupe d'une succession doit nécessairement consulter ce fichier.

La rédaction du testament doit être claire et précise quant à l'objet et au bénéficiaire de la disposition testamentaire. Si vous faites un legs à la Fondation GIN, vous pouvez si vous le désirez, préciser si vous voulez donner à une pathologie particulière.

Que léguer ?

Les legs peuvent porter sur l'ensemble du patrimoine de la personne (legs universels), une quote-part (legs à titre universel) ou alors sur un ou plusieurs biens nommément désignés (legs particuliers). Il faut noter que dans le cas d'un legs universel, lorsqu'il existe des ascendants ou des descendants, une part du patrimoine, appelée réserve héréditaire ou quotité héréditaire, leur est réservée en application de la loi. En ce qui concerne les legs à titre universel, la quote part est définie par référence à un pourcentage du patrimoine ou une catégorie de biens, objet du legs.

Et après ?

Le notaire chargé de la succession informera la Fondation GIN du legs consenti par le défunt. Après examen du testament, le legs sera proposé pour acceptation au conseil d'administration de la Fondation GIN

Nos mécènes et donateurs

Chaque don contribue à l'avancée de nos connaissances sur le cerveau et chaque avancée peut ouvrir des pistes pour améliorer la qualité de vie des patients, retarder l'évolution de la maladie, et un jour, tracer enfin la voie vers la guérison. Merci de nous y aider.

Mise à jour le 20 août 2019